



Pour relancer le nucléaire et sous couvert de révolution énergétique le gouvernement prépare la fin du chauffage au gaz !

« il y a un risque énorme que tout ça finisse dans des convecteurs électriques : les convecteurs électriques (qu'on appelle les grille pain) sont une solution très chère pour les utilisateurs. »

Guillaume Erner, France-Culture, reçoit **Olivier Sidler**, ingénieur en énergétique, fondateur et ancien directeur du bureau d'études Enertech, spécialisé dans les bâtiments à très basse consommation.

Q : « Le gouvernement a présenté mardi (25 novembre 2020) les grandes orientations de la nouvelle réglementation environnementale pour la construction dans le neuf.

Parmi les mesures annoncées, celle concernant le chauffage au gaz, qui ne pourra plus être installé dans les logements neufs à partir de l'année prochaine. Que peut changer cette disparition progressive du gaz pour la transition écologique ? A quoi peut-on s'attendre ?

Aujourd'hui, 21% des maisons neuves et 75% des logements collectifs neufs utilisent aujourd'hui le chauffage au gaz. »

Olivier Sidler : "Cela va dépendre, selon qu'on est en maisons individuelles ou en immeubles collectifs. **Pour les maisons individuelles, le seuil d'émission de gaz carbonique par mètre carré a été fixé très bas : 4 kilos de gaz carbonique par m² - ce qui ne rend pas impossible mais extrêmement difficile, la possibilité pour le gaz de continuer à se développer.**

Il faudrait que les bâtiments soient des bâtiments passifs et donc extrêmement isolés. Et ça, c'est ce qu'on peut regretter dans cette réforme. **C'est finalement de ne pas avoir été directement au cœur du sujet : de ne pas avoir imposé la fabrication et la construction de bâtiments très, très, très isolés, ayant très peu de pertes.** Parce qu'à ce moment là, on pouvait laisser les énergies se disputer, se battre, **être en concurrence** - ça aurait été de toutes petites quantités d'énergie consommée. Je crois que ça aurait évité une guerre comme il va y en avoir une maintenant."

Pour l'habitat collectif, les immeubles, la barre est plus haute : 14 kilos de gaz carbonique par m², au début, jusqu'en 2026, je crois - puis ensuite, elle baissera à 6 kilos, ce qui va rendre aussi les choses compliquées. Elles ne sont pas impossibles - personne n'a interdit (le chauffage au gaz) - **mais la barre est effectivement mise à un niveau qui rend les choses très, très, très compliquées pour le gaz** - qui a pourtant un certain nombre d'atouts."

Q : « Certes le chauffage au gaz a beaucoup moins de rejets d'émissions que, par exemple, le chauffage au fioul, qui est aujourd'hui condamné pour les maisons individuelles ? »

Olivier Sidler « C'est vrai qu'on ne peut pas continuer avec du gaz fossile, celui qu'on extrait. L'avenir du gaz - et c'est sa grande chance par rapport au pétrole - c'est qu'on sait faire du gaz à partir de la biomasse, des déchets (c'est ce qu'on appelle le bio gaz). Et à ce moment là, on a un bilan carbone qui est complètement neutre. L'avenir du gaz passe par ça. Alors, est-ce que ce biogaz, il faut le mettre dans le bâtiment ou ailleurs, notamment dans le transport (parce que la voiture électrique ne va absolument pas tout résoudre, notamment dans les grandes distance) ?

C'est la question qu'on peut se poser. C'est la stratégie que doivent se poser, sur laquelle doivent réfléchir les gens qui sont dans **la filière du gaz : est-ce que leur avenir est plus dans le bâtiment que dans le transport ? Personnellement, je pense qu'ils ont un grand avenir dans le transport, mais dans le bâtiment, il ne faut pas les exclure.** D'abord parce qu'ils ont aussi des technologies qui sont intéressantes, comme la pompe à chaleur gaz et le biogaz va régler cette affaire d'émissions de carbone excessives.

On a toujours intérêt, dans un pays, à avoir un bouquet de solutions d'offre énergétique le plus varié possible, que ce soit pour le chauffage ou quoi que ce soit d'autre, parce que **c'est une manière de sécuriser ses approvisionnements.**

Imaginez qu'il y ait un accident, dans une centrale nucléaire ou autre, si 90% des logements sont chauffés avec de l'électricité, on va connaître un problème considérable. Ce qui se passera, c'est qu'on relancera à ce moment là des centrales qui fonctionnent avec des hydrocarbures et donc qu'on émettra encore plus de gaz carbonique. »

Q : « Mais attendez Olivier Sidler si on interdit le fioul ça c'est déjà le cas, vous dites que concrètement on est en train d'interdire le chauffage au gaz, qu'est-ce qu'il va nous rester comme choix pour nous chauffer, l'électrique ? »

L'électricité, EDF, est le gros gagnant de ce projet !

Olivier Sidler « **Le gros gagnant de ce projet est EDF, c'est tout à fait clair. Est-ce que la France sera aussi gagnante ? C'est un autre débat...** Il y a un risque énorme. Je le dis, **il y a un risque énorme que tout ça finisse dans des convecteurs électriques : les convecteurs électriques (qu'on appelle les grille pain)** sont une solution très chère pour les utilisateurs. **Ça va être 3 fois plus cher que le gaz,** donc il faut quand même en tenir compte. Les ministres ont dit qu'ils ne voulaient plus recourir à des modes de chauffage électrique peu efficaces et coûteux. Ils ont visé précisément ces grilles pains. Pour éviter cela, ils parlent d'un seuil de consommation d'énergie primaire non renouvelable qu'il ne faudra pas dépasser.

C'est un petit peu technique, mais tout va dépendre de la valeur de ce seuil qui n'a pas été précisée lors de la conférence de presse (du mardi 24 novembre 2020). Si ce seuil est trop lâche, on verra arriver des grilles pains. Si ce seuil est vraiment très contraignant, à ce moment là, ce sera le développement des pompes à chaleur. Alors ça, c'est une bonne solution. C'est une manière intelligente d'utiliser l'électricité, **mais je n'ai pas encore la conviction que c'est exactement ce qui se fera, parce que depuis un an, le gouvernement** est très ambigu., il a modifié un certain nombre de paramètres concernant le kw/h électrique comme son contenu carbone ce qui permet de calculer les 4 kg de carbone au m², il était à 210g/kwh on vient de le mettre à 79 sans que rien n'est

changé, tout cela pourquoi, et bien pour développer le chauffage électrique par convecteur "

Q : « Justement parce que le chauffage électrique par convecteur, les fameux grille-pains , l'avantage des grille-pains ils ont un intérêt pour les ménages c'est qu'ils ne sont pas très onéreux . La pompe à chaleur électrique est extrêmement coûteuse, parfois il y aussi des petits problèmes de maintenance, ça ne fonctionne pas toujours... bref qu'est-ce qu'on va faire si il faut dépenser plus pour équiper les maisons individuelles ? »

Olivier Sidler « Ce que vous dites est vrai, l'avantage des grille-pains est que ce n'était pas cher du tout. La pompe électrique est plus chère, mais pas forcément au prix où on la pratique aujourd'hui. J'en veux un peu à un certain nombre d'artisans qui ont tendance à exagérer, franchement exagérer sur les prix. **Une pompe à chaleur, c'est un investissement qui est effectivement plus élevé, mais qui n'est pas beaucoup plus cher qu'une chaudière à gaz.** Et puis, si on abaisse bien les besoins des logements, on aura des tout petits appareils. Donc il y a cette première piste : les pompes à chaleur. Il faut que la France devienne une filière d'excellence sur ce sujet là.

Mais il y a aussi **le développement du bois** qui va se faire : les granulés de bois. Tout ce qui est bois aura une voie beaucoup plus ouverte qu'elle ne l'était jusqu'à présent. De même, certains réseaux de chaleur qui utilisent la production de chaleur, notamment les usines d'incinération qui utilisent des déchets de bois ou à ce moment là, on a un peu d'énergie renouvelable qui peut arriver par les réseaux de chaleur. Ce sont ces filières là qui vont se développer demain. Le bois ne pourra pas tout à lui tout seul non plus."

Q : « Non parce que le bois aussi reçoit des critiques sur y compris d'ailleurs sur les copeaux de bois également »

Olivier Sidler « Il faut être très clair : je crois qu'en matière d'énergie, il n'y a absolument rien qui soit entièrement satisfaisant. Tout a des facettes intéressantes et des facettes négatives, il va falloir faire des choix douloureux »

Q : « Une dernière question, le photovoltaïque est-ce que c'est une solution ? »

Olivier Sidler « Le photovoltaïque est un mode de production d'électricité. Rien d'autre. Ce n'est pas pour se chauffer. C'est un mode de production d'électricité qui est vertueux, beaucoup plus que les centrales thermiques. Donc, **il faut développer le photovoltaïque comme il faut développer l'éolien. Le monde de demain marchera sur ces énergies renouvelables** et pas sur toutes ces énergies qui sont épuisables quelles qu'elles soit aujourd'hui, que soient les hydrocarbures ou même l'uranium qui auront une fin et il faut se préparer à cette fin. »